



2

Circuit de La Rigole

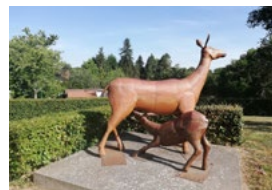
De bocage en forêt jusqu'aux rives de l'étang de Goule sur la commune de Valigny... un seul fil conducteur La Rigole. Elle sera votre fil d'Ariane sur ce parcours.

Ce parcours permet de relier les 2 réservoirs du Canal de Berry qu'étaient l'étang de Piroit à Isle et Bardais et l'étang de Goule à Valigny. Ces deux immenses étendues d'eau furent alors raccordées par la construction d'un canal à petit gabarit appelé « La Rigole ».



À NE PAS MANQUER

- ENS de Goule
- Base nautique de Goule
- Étang de Piroit
- Maison des Trois Sabots
- Four à Chaux de Valigny
- Flore



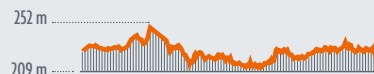
DIFFICILE

19 km

4:45

ISLE-ET-
BARDAIS

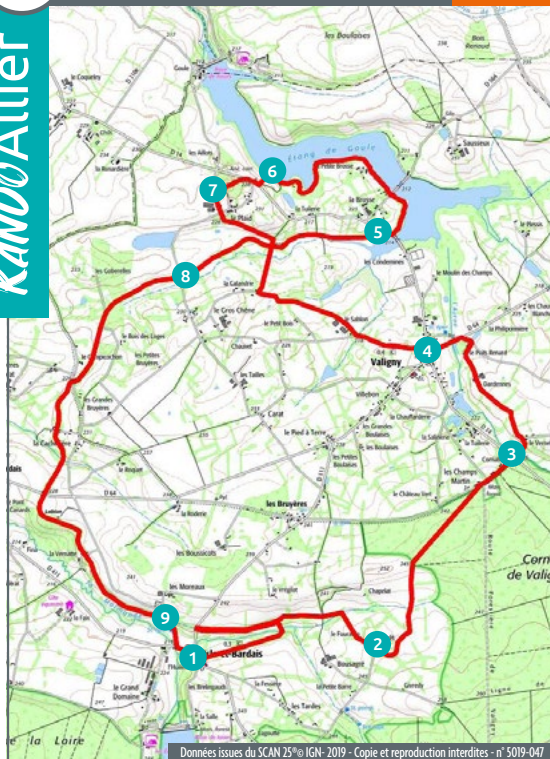
BALISAGE JAUNE

GPS DU DÉPART
Lon. E 2.7921 Lat. N 46.689

Dénivelé positif 248 m



Préparez votre randonnée sur :
rando.allier-tourisme.com


1 DÉPART Lon. E 2.7921 Lat. N 46.689

Depuis le parking, traverser la route et emprunter le chemin de terre réservé aux riverains. Bifurquer à droite sur le sentier herbagé passant derrière la salle des fêtes. Continuer toujours tout droit. Arriver à l'extrémité, tourner à gauche puis à nouveau à gauche afin de poursuivre sur la première rive de La Rigole.

Arriver sur la D111, tourner à droite et reprendre l'autre rive de La Rigole à droite. Continuer toujours tout droit. Au croisement de chemins ruraux, continuer tout droit, afin de remonter en direction du hameau de « La Forêt », en passant par le Fouraton.

2 Passer devant les bâtiments, les habitations et poursuivre sur le chemin en herbe, à travers le bocage, jusqu'à l'entrée de la forêt domaniale de Tronçais. Suivre le chemin forestier de séparation des parcelles n°25 et n°24 (numéros indiqués sur un petit panneau vert apposé sur un arbre à l'extrémité de la parcelle), jusqu'à sortir de la forêt sur la voie communale. Tourner à droite. Continuer tout droit sur cette voie goudronnée jusqu'au panneau cédez-le-passage. Traverser la route en direction de Le Vernet.

3 Au Vernet, dans le virage, tourner à gauche sur le chemin de terre et suivre ce sentier jusqu'à l'exploitation agricole des Dardennes. Continuer tout droit sur la voie goudronnée et descendre jusqu'à Puits Renard. À l'intersection, tourner à gauche et aller jusqu'au bourg de Valigny en suivant la D64.

4 Passer l'église, traverser l'intersection principale du bourg afin d'emprunter la route des Sablons. Aller jusqu'à la croix de chemin, puis tourner à droite. Longer l'exploitation agricole, passer les barrières et continuer sur le sentier bocager. Continuer toujours tout droit jusqu'à la Calanderie. Au croisement, de chemins tourner à droite sur le sentier de terre. Poursuivre sur ce sentier jusqu'au croisement de chemins ruraux.

Tourner à droite et continuer jusqu'à la voie goudronnée, sur la queue de l'étang de Goule.

5 Traverser la D14 puis la D564 afin de suivre le bord de l'étang.

6 Prendre à gauche sur le chemin en herbe qui remonte sur la D14. Tourner à droite, longer la départementale, dépasser la patte d'oie du Plaid, après plusieurs mètres sur la D14, tourner à gauche et entrer dans la zone espace naturel. Passer la chaîne et poursuivre sur ce chemin. À la patte d'oie poursuivre tout droit. À l'intersection, tourner à droite en direction du four à chaux.

7 Au four à chaux, tourner à gauche. Longer l'exploitation agricole. Au croisement, prendre en face le chemin de La Tuilerie. Continuer tout droit afin de rejoindre le carrefour de chemins ruraux précédemment emprunté, puis tourner à droite et suivre le tracé de La Rigole.

8 À chaque intersection rencontrée, poursuivre toujours tout droit le long de La Rigole.

9 À l'intersection avec la route des Moreaux, en contrebas du cimetière, tourner à droite et suivre la voie goudronnée jusqu'au stop, puis tourner à gauche et rejoindre le point de départ dans le bourg d'Isle et Bardais.